

Maîtrise d'ouvrage :
Communauté de
commune du Proinois



Domaine d'activité :
Equipements sportifs

Nature des travaux :
Neuf

Date de réalisation :
2011 – 2013

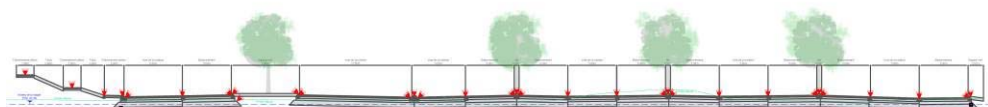
Équipe :
Atelier ARCOS
Architecture
mandataire
DERBESSE Architecte
cotraitant
BETOM Ingénierie
BET VRD, électricité
CAP TERRE
BET paysage
ETHIS
BET fluides
BOUYGUES Bâtiment
Ile de France
BET structure, économie

Montant de l'opération :
960 000 € HT (VRD)

Surface : 15 300 m²

Nos métiers :
Electricité, Aménagement
Durable : Voirie et
Réseaux Divers, Paysage

Description missions :
Etudes de conception :
AVP, PRO, DCE, ACT.
Etudes de réalisation :
DET, AOR, DOE.
Missions
complémentaires : OPC



Caractéristiques du projet

▪ Descriptif du projet :

L'objet de l'implication de BETOM Ingénierie dans cette opération consiste à élaborer une mission de maîtrise d'œuvre en conception-construction d'un complexe aquatique pour la ville de Provins.

Le projet prévoit la création d'une voirie pour l'accès du complexe, d'un parking de 97 places (3400 m²) et d'un dépôt minute pour bus. Lors de ce concours une démarche environnementale poussée est mise en place: Cela a débouché sur la création de bassins de rétention sous chaussées, d'une noue paysagée pour récolter les eaux pluviales, d'utilisation de matériels et matériaux durables et innovants en voirie (stabilisé renforcé pour les places de stationnement, voirie en enrobé) et en éclairage.

▪ Descriptif technique :

Le complexe aquatique nouvellement réalisé a dû répondre à de nombreuses contraintes techniques : nappe affleurante et un sous-sol perméable. La conception du parking présente des réponses techniques particulières avec notamment des drains périphériques pour conduire l'eau en sous-sol.

Les talus du bâtiment ont dû prévoir une mise en œuvre de polystyrène et de terre végétale pour éviter les glissements de terrain à long terme. Des plages végétalisées extérieurs accompagnent l'insertion d'un pentaglisser extérieur (toboggan à plusieurs pistes).

Les déblais/remblais ont dû être finement calculés afin de présenter un bilan le plus neutre possible.

Enfin une toiture végétalisée accessible a été mise en œuvre afin de minimiser le ruissellement des eaux pluviales.